



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE - OSMOSE - **DÉCISION N° DM-25-215**
EN DATE DU 24 JUIN 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ ;

CONSIDÉRANT la nécessité de rénover la partie engazonnée du Cours Marigny ;

CONSIDÉRANT qu'une mission de maitrise d'œuvre pour la phase d'exécution est nécessaire dans le cadre du suivi de ces travaux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société par actions simplifiée OSMOSE (Organisation de services et maitrise d'œuvre du sport et de l'environnement) dont le siège social se situe au 68D, rue de Wambrechies, 59 520 Marquette-les-Lille, un marché de service pour la réalisation d'une mission de maitrise d'œuvre pour la phase Exécution, pour un montant de 15 112.50 € HT (soit 18 135 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250624-lmc1H13288H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/06/2025 Date de Publication : 24/06/2025
--